

## RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent des relations industrielle présente son premier rapport que voici :

Le Comité s'est réuni le lundi 6 décembre 1999, à 10 heures, dans la salle 255 du palais législatif, afin d'examiner les projets de loi dont il est saisi.

Au cours de la réunion du 6 décembre 1999, le Comité a élu M. REID à la présidence et M<sup>me</sup> KORZENIOWSKI à la vice-présidence.

Le Comité a examiné le projet de loi n<sup>o</sup> 3 – *Loi modifiant la Loi sur les jours fériés dans le commerce de détail/The Retail Businesses Holiday Closing Amendment Act* – et a convenu d'en faire rapport sans amendement.

Le présent rapport vous est respectueusement soumis.

Le président,

---

Daryl REID

Salle de comité

Le 6 décembre 1999